



**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2019**

Tous les conseillers étaient présents

**RENOVATION DE L'APPARTEMENT 97 ROUTE DE VALPRIVAS AU BOURG**

Le conseil municipal procède à l'examen des devis pour les travaux. Dès que les entreprises seront retenues, des demandes de subventions seront faites auprès du Conseil Régional et du Département.

**JARDIN PAYSAGER DE LA PLACE DE LA FOIRE**

L'abaissement du mur d'enceinte nécessitant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, un rendez-vous est pris début mars pour présentation du projet.

Des demandes de subvention sont sollicitées auprès de l'Etat au titre de la Dotation aux Territoires Ruraux, de la Région et du Département.

**CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIFS AUX ASSURANCES**

2 conventions sont approuvées avec le Centre de Gestion de la Loire pour la mise en concurrence des assureurs concernant les contrats suivants :

- Assurance obligations statutaires des agents
- Assurance risques santé et prévoyance des agents.

**AVIS SUR LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) INTERCOMMUNAL**

Le PLH établi par Loire Forez prévoyant une réduction des possibilités de construction sur la commune pour une durée de 6 ans, ce document conditionnant le futur PLU, le Conseil Municipal donne un avis défavorable.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE DES INVESTISSEMENTS**

Le conseil municipal envisage les investissements 2019 suivants :

- = Travaux de voirie 2019 : réfection de la route de la croix de Montagnac jusqu'à la départementale
- = Remise en état de certains chemins ruraux. La commission se rendra sur place pour un état des lieux
- = Rénovation de l'appartement Route de Valprivas au Bourg
- = Acquisitions diverses : vidéo projecteur, renouvellement des décorations de Noël, poursuite de l'équipement du terrain de jeux
- = Etude pour réagencement et rafraichissement de la mairie